



ALPES PROVENCE
BANQUE ET ASSURANCES

Aix-en-Provence, le 14 mars 2008

Communiqué de presse

Du 17 mars au 17 avril 2008

Distribution de crédits : le Crédit Agricole Alpes Provence s'engage pour 2008

Dans un contexte général de durcissement des conditions de crédit, le Crédit Agricole Alpes Provence réaffirme sa différence de banque coopérative régionale, en s'engageant à poursuivre le financement des projets de ses clients et sociétaires.

Avec une progression 2007 de ses encours de crédit de 11% à 9,5 milliards, le Crédit Agricole Alpes Provence se positionne comme la première banque du financement de l'économie régionale. Sa situation de fonds propres, à la fois solide et peu exposée aux fluctuations du marché, lui permet, aujourd'hui, de réaffirmer cette vocation en lançant une campagne de communication pluri-média sur le thème du crédit.

« Crise du crédit ? Nous continuons à financer vos projets »

Cette nouvelle prise de parole vise à rappeler que le Crédit Agricole Alpes Provence est un acteur incontournable en matière de crédit dans la région avec la réalisation :

- d'un crédit immobilier toutes les 10 minutes ;
- d'un crédit à la consommation toutes les 3 minutes ;
- d'un crédit entreprise toutes les 15 minutes.

Des chiffres, destinés à marquer les esprits, qui seront relayés à travers plus de 1000 panneaux d'affichages dans les 20 grandes communes des Bouches-du-Rhône, Hautes Alpes et Vaucluse et 35 parutions dans la presse régionale.

Crise du crédit ?
Nous continuons à financer vos projets.

1 crédit immobilier toutes les 10 minutes
1 crédit à la consommation toutes les 3 minutes
1 crédit entreprise toutes les 15 minutes

ALPES PROVENCE
BANQUE ET ASSURANCES
Toujours près de vous.
www.ca-alpesprovence.fr

ALPES PROVENCE BANQUE ET ASSURANCES est une banque coopérative régionale membre du Crédit Agricole. Elle est agréée par l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) et l'AMF (Autorité des Marchés Financiers). Elle est membre de l'Association Française des Banques Coopératives et de l'Association Française des Banques d'Epargne et de Crédit.



Une réponse tout de suite

Dans un souci de modération tarifaire et de réactivité, le Crédit Agricole Alpes Provence va encore plus loin en s'engageant à :

- mettre en place des grilles de taux compétitives en matière de crédits à la consommation et habitat ;
- à donner une réponse de principe à ses clients dès la fin du premier entretien.

Contacts presse

Samy Nakache
04 42 52 77 83
samy.nakache@ca-alpesprovence.fr

Nassy Guetrani
04 42 52 76 28
nassy.guetrani@ca-alpesprovence.fr